

Le légaliste

RESIDENCE VICTORIA

Annonce n° 1568
Type Constitution de société
Parution web 11/07/2025
Parution print 11/07/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/06/2025, il a été constitué une SAS dénommée : RESIDENCE VICTORIA
Siège social : 104 route Nationale Kaweni 97600 MAMOUDZOU
Capital : 1000 €
Objet social : La mise à disposition d'un lieu d'hébergement (hôtels et hébergement similaire), généralement sur une base journalière ou hebdomadaire, pour un séjour de courte durée. L'offre comprend la fourniture d'un hébergement meublé dans des chambres ou des suites. Elle propose obligatoirement un service quotidien des lits et de nettoyage de la chambre. Président : M FERRAND HUGO demeurant 9 chemin Village 97427 L'ÉTANG-SALÉ élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.